

ENJEUX DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : LA FSU INTERPELLE LA MINISTRE

Deux rencontres vendredi 25 mai 2007 au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur avec

pour le ministère : Valérie Pécresse, Philippe Gillet, (directeur de cabinet), Marie-Danièle Campion et Jean-Philippe de Saint-Martin (directeurs-adjoints), Bernard Saint-Girons (DGES) ; pour le SNESUP (premier temps- cadre FSU) : Jean Fabbri [9h-10h30] ; pour le SNESUP (second temps SNESUP, SNCS, SNASUB) : Lise Dumasy et Jean Fabbri [10h45-12h].

La FSU a exposé ses ambitions pour le service public dans toute sa cohérence. Cela exige des moyens considérables, une programmation pluriannuelle des emplois de titulaires, un respect et une valorisation des missions des personnels, de leurs carrières et des instances collectives que l'histoire a forgées. Cela exige une réelle articulation entre secondaire et supérieur et une reprise du dossier IUFM.

Le SNESUP, avec les autres syndicats de la FSU du supérieur (SNCS et SNASUB), est fortement intervenu pour dénoncer la déréglementation qu'a instaurée le Pacte Recherche et pour argumenter sur nos revendications (exposées dans la lettre adressée au ministre le 18 mai dernier – flash n° 31). Nous avons dénoncé sur le fond et la forme, comme sur le calendrier, la brutalité inadéquate du projet de loi sur l'autonomie annoncée pour juillet. En même temps, nous avons porté l'exigence d'un collectif budgétaire afin d'assurer pour les étudiants et les personnels une rentrée universitaire plus satisfaisante.

Nos interventions ont porté sur l'essentielle articulation de la formation et de la recherche dans TOUTES les disciplines et à tous les niveaux, convergence et synergies de l'ensemble des voies du post-bac ; sur la nécessaire revalorisation du métier, entrée facilitée (réduction de service pendant 2 à 3 ans), salaires, prise en compte de toutes les activités dans le cadre du service, égalité homme/femme (congés post maternité), mutation des enseignants-chercheurs [groupe de travail obtenu avec de Robien].

Les interventions et réponses de la ministre s'inscrivent dans la stratégie dite d'ouverture, de « changement » répétée par Valérie Pécresse, comme les autres ministres. Des concertations sont annoncées tant sur 5 chantiers (moyen et long terme) que sur la loi de juillet qui n'est pas encore écrite (sic !). Même si on peut trouver trace de nos constats (absence de lisibilité du LMD, déstructuration des équipes liée aux contrats ANR) et propositions (place des femmes), la ministre n'a pris devant nous aucun engagement précis allant dans le sens de nos revendications.

Le SNESUP invite les collègues à intervenir au plus vite, il se réjouit en particulier de la convergence large pour l'appel à des Assises.

DECLARATION FSU du 25 mai

Dans un premier temps, Gérard Aschiéri a conduit une délégation large de syndicats de la FSU -SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNES- pour porter devant la Ministre, Valérie Pécresse, ce vendredi 25 mai, les conceptions et propositions de la première fédération syndicale de l'éducation et de la recherche.

- Ambition pour l'ensemble du service public de l'éducation, nécessaires articulations entre secondaire et supérieur et convergence entre les filières pour la réussite des jeunes et l'accès de 50% d'une classe d'âge à un diplôme universitaire ;
- Exigences fortes pour la formation des enseignants dans les IUFM intégrés ;
- Nécessité de prise en compte des propositions des organisations syndicales et des avis des instances telles que Conseil Supérieur de l'Education, CNESER, CTP, ...

Elle a également évoqué les filières STAPS et le sport à l'université, ainsi que les revendications des infirmières sur leurs qualifications.

La FSU a dénoncé le contenu et la précipitation de la loi "autonomie-gouvernance" annoncée par François Fillon pour juillet et que la Ministre se doit de mettre en œuvre.

La lisibilité des formations (indispensable pour éviter l'accroissement de la sélection sociale), l'attractivité des métiers du supérieur et de la recherche, les statuts passent, selon la FSU, par une politique ambitieuse et volontariste et des financements conséquents, plutôt que par la déréglementation qu'instaurerait de fait l'"autonomie renforcée".

La Ministre, qui a indiqué que pour elle la priorité en matière d'enseignement allait au cycle Licence des universités, a exposé ses 5 chantiers incluant certaines de nos préoccupations : vie étudiante, sports et filière staps, carrières, locaux et cadre de vie, entrée dans le métier des jeunes docteurs.

Si ces chantiers correspondent à des préoccupations que la FSU partage et pour lesquels elle a des propositions à faire, l'affirmation par la Ministre que le calendrier du projet de loi sur l'autonomie serait maintenu en dépit des protestations, ne peut que poser problème. Certes, elle a réaffirmé que tout pourrait être négocié et qu'il n'y aurait ni sélection, ni modulation nouvelle des droits d'inscription, ni remise en cause du caractère national des diplômes ; mais l'on peut craindre que plus d'autonomie et de concurrence ne battent en brèche ces "garanties", voire pèsent sur le contenu des mesures issues des autres chantiers. La FSU reste opposée à ce passage en force.

Dans un second temps, le SNESUP, le SNCS, le SNASUB, syndicats les plus représentatifs du supérieur et de la recherche, ont porté devant la Ministre des propositions qui ouvriraient à la réussite d'un plus grand nombre de jeunes dans l'ensemble du post-bac.

La Ministre reprend à son compte tous les aspects du Pacte recherche (ANR, AERES, PRES, ...) ; elle n'a pas paru être à l'écoute de nos critiques sur ces questions. Elle a reconnu par contre que les orientations du gouvernement ne permettraient pas d'atteindre les 3 % du PIB pour la recherche en 2012. Les syndicats ont dressé le tableau et se sont inquiétés d'une précarisation croissante pour l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ils ont appelé à des mesures de fond et d'urgence pour la résorption de cette précarité. La Ministre a semblé consciente des déséquilibres hommes-femmes dans les carrières ; elle a annoncé qu'elle entendait les corriger.

Après cette rencontre, la FSU estime absolument nécessaire la tenue et la réussite des Assises du supérieur et de la recherche associant tous les acteurs.

Assises de l'enseignement supérieur

La réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche est un sujet crucial pour notre pays, qui nécessite l'implication de l'ensemble de la communauté universitaire et de la recherche, et plus largement de la société, (partenaires sociaux, collectivités territoriales,...)

Le nouveau président de la République a clairement exprimé son souhait qu'une réforme soit engagée rapidement, ce qu'a confirmé le Premier Ministre il y a deux jours. Le succès d'une telle réforme, et sa capacité à répondre de façon cohérente aux besoins et aux ambitions de formation et de recherche du pays, requièrent une phase d'élaboration et de concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués, dans la communauté universitaire et scientifique comme avec tous les partenaires en relation avec elle.

A cette fin, depuis plusieurs semaines, l'idée a été lancée d'organiser des Assises de l'enseignement supérieur, qui permettent la construction d'un tel projet. Ces Assises seront organisées rapidement, en prévoyant les durées nécessaires à la concertation.

Dès à présent, l'adoption rapide d'un collectif budgétaire significatif, en faveur des universités, dont l'état actuel de sous-dotation a été reconnu par tous les responsables politiques, sans exception, donnerait à celles-ci un signal clair de cette attention.

Un comité de pilotage est mis en place afin que la réflexion puisse s'engager, dès le mois de juin, dans la communauté universitaire et au-delà.

Communiqué adopté le 24 mai par : SNESUP-FSU - SNCS-FSU - SNASUB - FSU A&I - SGEN-CFDT - Cé - SLR - SUP-recherche - CGT-UGICT - UNEF - CPU - SNPTES UNSA - FAGE